

Championnats Interclubs Toutes Catégories

Epreuves d'accompagnement

1 - Date et lieu : Le 7 août à Gourdon (☎ : 05-65-41-08-57)

2 - Engagements : Directement par Extranat avant le jeudi minuit. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'au **vendredi minuit** par mail adressé **simultanément** à Monsieur Alain NADAUD (alainnadaud@orange.fr) et Monsieur Bernard DALMON (bernard.dalmon@defi12.com).

Championnats Interclubs Toutes Catégories

3/1 - Catégories d'âge : Filles et garçons toutes catégories d'âge confondues

3/2 - Epreuves et règlement : Voir **règlement national** détaillé en annexe (à lire attentivement).

3/3 - Règlement additif particulier : Les nageurs engagés dans une équipe interclubs et ne nageant **qu'une course individuelle** sans participer aux relais de leur équipe, auront la possibilité de s'engager à deux épreuves d'accompagnement supplémentaires.

3/4 - Récompenses :
Une coupe aux trois premières équipes en filles et en garçons.

3/5 - Droits d'engagement et amendes : 16 € par équipe engagée. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Epreuves d'accompagnement

4/1 - Catégories d'âge : Filles et garçons Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors-Seniors (nageurs avenir exclus)

4/2 - Epreuves : Toutes les épreuves individuelles du **programme** des Championnats Interclubs.

4/3 - Règlement :
Epreuves réservées aux nageurs **ne participant pas** aux Championnats Interclubs avec une équipe de leur club (sauf règlement 3/3 ci-dessus), y compris ceux dont les clubs ne présentent aucune équipe interclubs.
Un club ne peut avoir plus de trois nageurs et de trois nageuses participant aux épreuves d'accompagnement, en dehors des nageurs effectuant une seule épreuve dans une équipe interclubs.
Chaque nageur pourra être engagé dans **trois** épreuves individuelles maximum sur la journée. Les nageurs participant aux épreuves d'accompagnement ne pourront prendre part à aucun relais.

4/4 - Droits d'engagement et amendes : 0,50 € par épreuve individuelle. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
[http://natestiv.free.fr /](http://natestiv.free.fr/)

Interclubs et Epreuves d'accompagnement (Programme)

Ouverture de la piscine : 8 h 30
Composition du jury : 9 h 00
Réunion technique : 9 h 15
Début des épreuves : 9 h 30 précises

MATIN :

1. 50 mètres papillon filles
2. 50 mètres papillon garçons
3. 100 mètres nage libre filles
4. 100 mètres nage libre garçons
5. 50 mètres brasse filles
6. 50 mètres brasse garçons
7. 100 mètres dos filles
8. 100 mètres dos garçons
9. 200 mètres 4 nages filles
10. 200 mètres 4 nages garçons
11. Relais 4 fois 100 mètres nage libre filles
12. Relais 4 fois 100 mètres nage libre garçons

APRES MIDI :

13. 100 mètres papillon filles
14. 100 mètres papillon garçons
15. 50 mètres nage libre filles
16. 50 mètres nage libre garçons
17. 100 mètres brasse filles
18. 100 mètres brasse garçons
19. 50 mètres dos filles
20. 50 mètres dos garçons
21. 200 mètres nage libre filles
22. 200 mètres nage libre garçons
23. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages filles
24. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages garçons

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
[http://natestiv.free.fr /](http://natestiv.free.fr/)